

Date: 22 février 2011

Type de proposition: Question

Rattaché à: (seulement pour les postulats et amendements)

Auteur-e-s: Karim-Frédéric Marti

Titre: Toujours plus de Neuchâtelois, mais toujours moins d'impôts ?

Les médias révèlent que les comptes boucleront avec 7 millions de francs de moins que ceux de l'année précédente (de 715 à 707 millions de francs), alors que le canton enregistre une (timide) hausse de sa population. La baisse du niveau des impôts des personnes physiques inquiète-t-elle le Conseil d'Etat ? Si oui, quelles mesures entend-t-il prendre rapidement ?

Réponse de M. J. Studer : La crise a eu un effet sur les recettes fiscales 2010 (stagnation des salaires, pas de bonus, chômage). Mais l'exode fiscal est une réalité. Avec plus de 500 contribuables qui quittent le canton, ce sont 10 millions de moins qui entrent dans les caisses de l'Etat. La réponse pour corriger cette situation peu réjouissante sera donnée par le Conseil d'Etat, le 8 mars prochain, avec la présentation de la réforme de la fiscalité des personnes physiques.